

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou cas de force majeure.

Identifiant de l'annonce : **M2213862**

Nous soussignés, Matot-Braine.fr service de presse en ligne habilité à recevoir des annonces légales, SARL au capital de 100 000 Euros, représentée par son directeur de la publication François Henrion, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Voir l'annonce légale : <https://matot-braine.fr/annonces-legales/?reference=M2213862>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 décembre 2022** sur <https://matot-braine.fr/>

Référence : M2213862
Support de publication agréé : matot-braine.fr
Date de parution : 15 décembre 2022
Département : 51 - Marne
Type : AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE
CHAMPILLON
(51160)

Approbation du Transfert d'Office dans le Domaine Public Routier Communal sans indemnité de la parcelle A1035

Par délibération en date du 13 décembre 2022, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPILLON a approuvé le Transfert d'Office dans le Domaine Public Routier Communal sans indemnité de la parcelle A1035.

La délibération sera affichée pendant deux mois en Mairie. Le dossier concernant ce Transfert peut être consulté à la Mairie et sur le site de la commune www.champillon.com rubrique urbanisme.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

